



Le conseil municipal de la Ville de Farnham siège en séance extraordinaire ce 22 février 2021 à 16 h exceptionnellement par visioconférence.

Sont présents à cette séance ordinaire M^{mes} et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Daniel Campbell, Sylvie Ouellette, Vincent Roy et Jean-Yves Boulianne, sous la présidence du maire, M. Patrick Melchior, formant quorum. Assistent également à la séance, par visioconférence, M. Yves Deslongchamps, directeur général et M^{mes} Marielle Benoit, greffière et Julie Laguë, trésorière. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. M. Jean-François Poulin est absent.

2021-088 Lettre de convocation du maire

La lettre du maire convoquant cette séance extraordinaire est déposée.

2021-089 Rapport de signification de l'avis spécial aux membres du conseil

Le rapport de signification de l'avis spécial de convocation à la présente séance est déposé.

2021-090 Adoption de l'ordre du jour

Document : Projet d'ordre du jour, non daté.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Réglementation

2021-091 Règlement décrétant un Programme d'aide à l'implantation d'entreprises au centre-ville pour l'année 2021 - Avis de motion

Document : *Projet de Règlement décrétant un Programme d'aide à l'implantation d'entreprises au centre-ville pour l'année 2021*, non daté.

M^{me} Nathalie Dépeault donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement décrétant un Programme d'aide à l'implantation d'entreprises au centre-ville pour l'année 2021* afin d'offrir une aide financière au paiement du loyer d'entreprises désirant s'installer au centre-ville.

2021-092 Dépôt du projet de Règlement décrétant un Programme d'aide à l'implantation d'entreprises au centre-ville pour l'année 2021

Document : *Projet de Règlement décrétant un Programme d'aide à l'implantation d'entreprises au centre-ville pour l'année 2021*, non daté.

M^{me} Nathalie Dépeault dépose le projet de *Règlement décrétant un Programme d'aide à l'implantation d'entreprises au centre-ville pour l'année 2021*.

2021-093 Adoption du Règlement 612 décrétant l'acquisition et l'affectation du lot 5 852 171 du cadastre du Québec à des fins industrielles municipales et pourvoyant à l'appropriation des deniers nécessaires pour en défrayer le coût à même le surplus libre

Document : *Règlement 612 décrétant l'acquisition et l'affectation du lot 5 852 171 du cadastre du Québec à des fins industrielles municipales et pourvoyant à l'appropriation des deniers nécessaires pour en défrayer le coût à même le surplus libre*, non daté.



CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que M. Patrick Melchior a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 15 février 2021;

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été déposé le 15 février 2021;

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Campbell

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le *Règlement 612 décrétant l'acquisition et l'affectation du lot 5 852 171 du cadastre du Québec à des fins industrielles municipales et pourvoyant à l'appropriation des deniers nécessaires pour en défrayer le coût à même le surplus libre* soit adopté suivant sa forme et teneur.

Sur proposition du président, la séance est levée à 16 h 11.

Marielle Benoit, OMA
Greffière

Patrick Melchior
Maire